

Fiche projet - Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS)



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Sénégal, Maroc, Guinée

Zones d'intervention : [Afrique centrale](#), [Afrique de l'Ouest](#), [Afrique du Nord](#)

Pays d'intervention : [Guinée équatoriale](#), [Maroc](#), [Sénégal](#)

Budget : 1 787 288 €

Financeurs régionaux : [Agence de l'Eau Artois-Picardie](#)

Financeurs nationaux : Agence française de Développement

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Eau - Assainissement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Le Partenariat

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [France](#), [Guinée Conakry](#), [Maroc](#), [Sénégal](#)

Adresse : 71 rue Victor Renard, 59000 LILLE

Représentant : Mme Françoise DAL

Contexte

L'accès à l'eau est un élément indispensable pour le maintien des élèves à l'école. L'absence d'eau et de latrines dans les écoles est un facteur important de déscolarisation et d'échec scolaire, notamment en ce qui concerne les filles. Les besoins en eau sont estimés à 10 litres par enfant par jour à l'école. Le manque d'eau potable pose des problèmes d'hygiène et d'absentéisme des enfants et des enseignants. Face à ce constat, le Partenariat a initié un programme d'amélioration des conditions de scolarisation comprenant l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire : le PAEMS. Le PAEMS s'étale sur une durée neuf ans et est mis en place au Sénégal, au Maroc et en Guinée.

Publics concernés

Les élèves et professeurs des écoles bénéficiaires du programme.

Partenaires locaux

Le Partenariat met l'accent sur la participation de tous les acteurs concernés : services techniques de l'Etat, collectivités locales, équipes pédagogiques et populations. Dans chaque département d'intervention, un comité de suivi départemental est mis en place pour assurer la sélection des écoles bénéficiaires et le suivi des activités.

Objectifs du projet

Le programme repose sur trois axes complémentaires associés à des objectifs spécifiques.

Axe 1 : Développer les infrastructures permettant l'accès à l'eau potable et l'assainissement

Axe 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux pour permettre leur autonomie

Axe 3 : Sensibilisations des élèves et des professeurs à l'hygiène, à l'utilisation de l'eau et à l'environnement

Activités

Axe 1 :

- Construction de blocs sanitaires séparés filles-garçons
- Construction ou réhabilitation de la clôture grillagée et mise en place d'une haie vive.

Axe 2 :

- Dispositif de pilotage et de coordination
- Appui à la maîtrise d'ouvrage des Communes touchées par le programme
- Formation du Comité de Développement de l'Ecole à l'entretien et à la gestion des installations

Axe 3 :

- Sensibilisation des élèves à l'hygiène, au lavage des mains et à l'entretien des infrastructures ;
- Formation des enseignants à l'EHA (Eau-Hygiène-Assainissement)
- Sensibilisation des élèves à la préservation de l'environnement ;
- Formation, mise en place et équipement des brigades d'hygiène

Résultats

Le PAEMS est organisé en trois phases. Phase I de 2012 à 2015 : Implantation Phase II de 2015 à 2018 : Consolidation Phase III de 2019 à 2021 : Retrait **Bilan de la Phase II**

Au Sénégal :

- 14 écoles bénéficiaires : 1 908 élèves et 70 enseignants
- 10 communes
- Partenaires institutionnels : Ministère de l'Education, Inspection d'Académie de Saint-Louis, Agence Régionale de Développement,
- Associations locales partenaires : Collectifs des Enseignants de Saint-Louis et Matam

Au Maroc :

- 11 écoles bénéficiaires : 747 élèves et 18 enseignants
- 8 communes
- Partenaires institutionnels: Ministère de l'Education, Académie Régionale, etc.
- Associations locales partenaires : One Dream, Binae

En Guinée :

- 12 écoles bénéficiaires : 3 611 élèves et 66 enseignants
- 5 communes
- Partenaires institutionnels : Inspection Régionale de l'Education, Direction Régionale du Plan , etc.
- Association locale partenaire : Centre des Amis du Monde (CAM)

Objectifs de la phase III

- Appropriation de la démarche par les acteurs nationaux et appui aux dynamiques régionales multi-acteurs
- Prise en compte systématique et prioritaire des thématiques EHA-DD en milieu scolaire au niveau national et régional dans le cadre de la décentralisation/déconcentration.
- Organisation d'ateliers de concertation à l'échelle régionale
- Accompagnement des collectivités locales dans la maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement dans la réalisation de diagnostic de leur territoire/ formation au guide méthodologique
- Appui aux communes volontaires (cofinancement)
- Mise à l'échelle
- Formation des représentations régionales des organisations communautaires (renforcement de capacité CDE)
- Accompagnement des services déconcentrés de l'Etat
- Appui aux associations locales partenaires (sensibilisations EHA)
- A destination des acteurs du Nord, sensibilisation aux enjeux d'eau et d'assainissement
- En lien avec le Centre Gaïa, centre d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Favoriser les dynamiques d'échanges entre acteurs au Nord et au Sud